

Sprache: Französisch



Informations concernant l'utilisation de la Bibliothèque Chemnitz

www.stadtbibliothek-chemnitz.de

1. Bienvenue dans votre bibliothèque

Vous pouvez vous rendre gratuitement dans l'une de nos bibliothèques. Nos différentes collections de supports sont librement utilisables, à titre gratuit, au sein des locaux de notre bibliothèque. Dans le cas où vous voudriez souscrire à des services supplémentaires, vous aurez besoin d'une carte d'utilisateur.

Grâce à cette carte d'utilisateur, vous pourrez notamment :

- emporter des supports à l'extérieur de la bibliothèque et prolonger la durée de vos prêts,
- utiliser des postes de travail avec accès à Internet, des lecteurs de supports sonores et autres modèles d'exposition,
- profiter de nos services en lignes, et notamment télécharger des livres électroniques

2. Inscription

Afin d'obtenir votre carte d'utilisateur, vous devez vous inscrire dans l'une de nos bibliothèques. Toute inscription doit être effectuée à titre individuel.

La carte d'utilisateur ne peut être utilisée que par le détenteur/la détentrice de la carte lui-même/elle-même. Ce dernier/cette dernière sera ainsi tenu(e) responsable des conséquences éventuelles liées à une utilisation abusive de la carte par des tiers non autorisés.

2.1 Documents requis

Veillez à présenter les documents suivants en vue de votre inscription :

- Adultes et jeunes

Pièce d'identité (par exemple, passeport, titre de séjour, autorisation provisoire de séjour)

Justificatif de domicile (par exemple, attestation de résidence, justificatif de perception d'une allocation)

- Jeunes n'étant pas encore détenteurs d'une carte d'identité

Carte d'identité pour enfant, carte délivrée par l'établissement scolaire (seules les cartes plastifiées dotées d'une photo d'identité seront acceptées), ou la copie de la carte d'identité du tuteur légal.

Tout enfant ayant 6 ans révolus est autorisé à s'inscrire. Pour les enfants de moins de 14 ans, le tuteur légal assumera la responsabilité, en vertu de sa signature, des pertes ou dommages éventuels.

2.2 Frais de service

Vous pourrez retrouver de plus amples informations sur nos différents tarifs au sein de l'une de nos bibliothèques ou sur nos pages Internet.

2.3 Modification de vos données personnelles, perte de la carte d'utilisateur

Si vous souhaitez modifier vos données personnelles, de même qu'en cas de perte de votre carte d'utilisateur, vous devrez en informer immédiatement votre bibliothèque.

3. Internet

Internet est en libre service au sein de nos bibliothèques. Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à notre personnel.

4. Utilisation des supports à l'extérieur

4.1 Prêt

Les prêts (comme les retours) s'effectuent au niveau de bornes en libre service, ou au guichet, et sont alors assurés par le personnel de la bibliothèque.

Dans les deux cas, vous aurez besoin de votre carte d'utilisateur si vous souhaitez utiliser certains supports à l'extérieur de la bibliothèque.

Une fois votre prêt effectué, vous recevrez un justificatif d'emprunt indiquant la date de retour applicable à chacun des supports que vous aurez empruntés.

4.2 Délais de prêt

Les délais de prêt applicables varient en fonction du type de support. Vous trouverez un aperçu de ces délais au sein de la bibliothèque elle-même ou sur l'une de nos pages Internet. Veuillez à vérifier, avant de les emprunter, que les supports que vous avez sélectionnés sont bien complets et en parfait état. Le cas échéant, veuillez informer un membre du personnel si vous veniez à constater une dégradation.

Tout support emprunté ne pourra être prêté à un tiers.

4.3 Retours

Tout support emprunté devra être rendu à la bibliothèque avant la date de retour fixée. Vous pourrez consulter les dates de retour applicables à chaque support sur le justificatif d'emprunt, ainsi que sur votre compte d'utilisateur.

4.4 Prolongation de la durée de prêt

Le délai de prêt peut être prolongé, dès lors qu'aucun motif interne à la bibliothèque ne s'y oppose. Les prolongations peuvent être effectuées par téléphone, en personne en effectuant une demande auprès d'un agent au guichet, ou de manière autonome, via votre compte utilisateur. Veuillez, dans ce cas, à vérifier la bonne prise en compte de votre demande de prolongation sur votre compte utilisateur. En cas de doute, les données sauvegardées sur votre compte utilisateur font foi.

4.5 Indemnités de retard/dommages et intérêts

Le paiement d'indemnités de retard sera demandé pour tout dépassement du délai de prêt. Vous pourrez retrouver de plus amples informations sur nos différents tarifs au sein de l'une de nos bibliothèques ou sur nos pages Internet.

En cas de non-retour des supports, vous recevrez, à vos frais, des lettres de rappel.

Il conviendra de veiller au remplacement de tout support perdu ou endommagé. Un forfait sera applicable pour les frais de traitement engagés au titre des supports devant être remplacés.

5. Indications à caractère général

Les membres du personnel de la bibliothèque peuvent exiger que les sacs, sacs à dos ou n'importe quel autre contenant, ainsi que les objets encombrants, soient stockés dans les casiers prévus à cet effet, ou leur soient remis pour stockage. En cas de perte ou de dégradation, la responsabilité de la bibliothèque ne saurait être engagée que s'il y a eu action intentionnelle ou négligence grave.

Lors de votre visite dans l'une de nos bibliothèques, veuillez à respecter le confort des autres usagers. Tout comportement inapproprié sera ainsi sanctionné, de même qu'il est interdit d'accéder à la bibliothèque avec des animaux. Il n'est possible de manger ou de boire que dans les locaux prévus à cet effet.

Veuillez à respecter, le cas échéant, toute instruction susceptible d'être donnée par un membre du personnel.

Vous trouverez plus d'informations dans notre charte d'utilisation/règlement intérieur, tels qu'affichés dans nos locaux.

En cas de question, nos employé(e)s présent(e)s sur place se tiennent à votre entière disposition.